

Contentieux complexes

méthodes et stratégies



Les vendredis 03-10-17 juin 2022 de 10h00 à 13h00 à l'EFB

Intervenant

Félix de Belloy, *avocat au barreau de Paris, associé au cabinet Hughes Hubbard & Reed.*

Vendredi 03 juin 2022 de 10h00 à 13h00 à l'EFB

Session 1 - Les contrôles au faciès : la première « action collective » contre l'Etat

1. La situation juridique de départ
 - a) Interdiction légale
 - b) Procédures annulées
2. Les principales questions
 - a) Quels requérants ?
 - b) Quelles preuves ?
 - c) Quelle juridiction ?
3. La définition de la stratégie
 - a) Stratégie juridique
 - b) Stratégie judiciaire
 - c) Stratégie médiatique
4. La mise en œuvre

Vendredi 10 juin 2022 de 10h00 à 13h00 à l'EFB

Session 2 - La défense d'Edouard Balladur dans l'affaire Karachi

1. La situation de départ
 - a) Renvoi devant la CJR
 - b) Condamnations lourdes des autres protagonistes pour les mêmes faits
 - c) Arrêts de confirmation par la CHINS et la Cour de cassation
2. Les principales questions
 - a) Prescription
 - b) Nullités de la procédures
 - c) Questions de fond
3. Les choix stratégiques de défense : quel(s) argument(s) retenir/choisir ?
4. La mise en œuvre

Vendredi 17 juin 2022 de 10h00 à 13h00 à l'EFB

Session 3 - La défense de cadres français poursuivis aux Etats-Unis pour des faits de corruption en Afrique

1. La situation de départ
 - a) Des Français poursuivis aux Etats-Unis
 - b) Témoins civils à Londres pour des faits commis en Afrique
 - c) Distinguo personne morale / personne physique
2. Les principales questions
 - a) Questions de fond, corruption ?
 - b) Concurrence des juridictions civiles et pénales
 - c) Compétence juridictionnelle américaine
 - d) Implication des autorités françaises
3. Les stratégies possibles
 - a) Défense
 - b) Coopération
 - c) Devant et/ou avec quelle juridiction ?
4. La mise en œuvre

Objectif pédagogique :

Maîtriser la méthode et les stratégies des contentieux complexes.

Méthode pédagogique :

Étude des cas pratiques basée sur des cas concrets, par l'avocat qui a été en charge des dossiers étudiés (dans la limite du secret professionnel). Formation ponctuée de moments d'échange avec les participants.

Prérequis / Public visé :

Avocats et élèves avocats.

Niveau 1 :

Acquisition des fondamentaux.

Spécialités / domaines :

Droit pénal.

Support pédagogique :

Un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

Une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le FIF-PL (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.